

LE CENTRE RĒSIS AUDITIONNÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Le 18 octobre 2023, Jean-Pierre Bellon et Marie-Charlotte Clerf ont été auditionnés aux côtés de [Serge Tisseron](#) par la commission des affaires culturelles et de l'éducation à l'Assemblée nationale. Nous reproduisons ici leurs interventions. Nous remercions à cette occasion notre collaboratrice Marie-Charlotte Clerf d'avoir porté le message de Marie Quartier, qui a été empêchée de se déplacer ce jour-là pour répondre à l'invitation des élus. La vidéo de la séance est disponible sur le [portail de l'Assemblée nationale](#).

L'INTERVENTION DE JEAN-PIERRE BELLON :

Nous sommes très heureux et très honorés d'être reçus par votre commission. J'ai personnellement commencé à m'intéresser au harcèlement scolaire aux débuts des années 2000, c'est-à-dire à une époque où personne en France ne s'en souciait, pire où le phénomène était nié et dénié. Il faudra bien un jour que l'on s'interroge sur les raisons pour lesquelles notre pays a pris 30 ans de retard sur ces questions. Non pas au nom de quelque rancœur ou ressentiment mais parce qu'il est à craindre que les mauvaises habitudes prises durant cette période soient encore à l'œuvre dans certains établissements. Nous en avons eu, hélas, quelques exemples récemment.

Au cours de ces années de travail, nous avons tiré une conviction : **POUR VAINCRE LE HARCÈLEMENT, IL FAUT UNE ÉQUIPE PAR ÉTABLISSEMENT**. Nous avons énoncé ce projet est au moment de la création du Centre RĒSIS, en 2019, et nous espérions le voir réalisé dans un délai de 5 ans. Il faudra sans doute un peu plus de temps mais le projet demeure. **Il faut une équipe d'abord pour faire en sorte que toute victime trouve dans son établissement l'écoute et le soutien d'un adulte protecteur, rassurant, empathique**, c'est-à-dire tout ce qui a manqué à certaines victimes récentes qui, bien loin d'être accompagnées dans leur établissement, ont été abandonnées à leur solitude, au désarroi ou au désespoir. Mais une équipe est aussi nécessaire pour faire cesser les brimades, pour **faire en sorte que les rieurs, les moqueurs, les intimidateurs soient promptement encadrés et recadrés** au sein de leur établissement par l'autorité d'un adulte déterminé à faire cesser les brimades. C'est dans l'établissement que les situations doivent être traitées, au plus près des élèves. **Il faut des équipes de proximité**. Il faut une équipe aussi pour accueillir les parents des victimes écouter ce qu'elles ont à nous dire. Il faut que les familles des victimes trouvent au sein même des établissements scolaires le cadre d'une écoute empathique et bienveillante, qu'elles soient reçues par des professionnels dont l'unique préoccupation est la fin des brimades et la défense de leur enfant et non pas celle de l'institution. C'est-à-dire, encore une fois, l'inverse de ce que certaines victimes ont eu à subir ces derniers jours.

C'est donc un renversement de tendance qu'il faut opérer. Du côté des victimes d'abord : il faut cesser de les ignorer, de minimiser leurs souffrances, cesser aussi de se demander si elles ne seraient pas un peu responsables de ce qui leur arrive. Combien de fois, en effet, des victimes ont-elles entendu de la

part des professionnels des remarques du type : te laisse pas faire, ce n'est pas un peu toi qui les cherches ? Essaie de t'intégrer... Combien de fois a-t-on entendu : il est harcelé parce que... comme s'il existait des raisons pour persécuter une victime. Du côté des familles ensuite : il faut cesser de les considérer comme des gêneurs, il faut que l'établissement soit à leurs côtés pour défendre et protéger leurs enfants. Du côté des intimidateurs, enfin : il faut cesser de s'imaginer que des rododromades, des menaces et des sanctions suffiront à faire cesser les brimades. **Ne nous méprenons pas sur qui sont les harceleurs**. N'allons pas nous représenter quelques individus pervers, agressifs et méchants. Sans doute existent-ils mais ce ne sont pas eux qui font des centaines de milliers de victimes. **Le harcèlement scolaire est avant tout un phénomène de groupe et un processus mimétique**. Un surnom fait mal parce que tout le monde le reprend. Une moquerie fait mal parce que tout le monde rit. Les sanctions, dans bien des cas, sont nécessaires mais elles ne sont jamais suffisantes ; ce ne sont pas elles qui font cesser les brimades ; elles doivent être accompagnées d'un travail éducatif visant à défaire l'effet de groupe et à réindividualiser chacun. Elles doivent aussi s'accompagner d'un soutien renforcé de la victime. N'oublions jamais le cas de cette jeune fille de 15 ans assassinée par deux adolescents de son âge la veille du conseil de discipline où ils allaient comparaître.

Des équipes de ce type, avec l'association APHEE puis avec le Centre RĒSIS, nous en avons constitué de nombreuses, d'abord dans les Hauts de Seine dès 2014 puis dans l'académie de Versailles de 2015 à 2018, puis ensuite dans le cadre du programme pHARE à partir de 2021. Et à chaque équipe que nous formions, nous demandions combien de situations elles avaient traitées et combien elles estimaient en avoir résolues. **Dans les trois évaluations que nous avons réalisées, en 2019, 2022 et 2023, nous avons obtenu le même taux de résolution, dans un peu plus de 8 cas sur 10, les équipes sont parvenues à mettre fin aux brimades. Certes, ce sont les équipes elles-mêmes qui évaluent leur travail**. Il faudra assurément que, dans la période à venir, soit mise en œuvre une évaluation plus rigoureuse et plus indépendante.

Au-delà d'une équipe de professionnels dédiée au traitement des situations, la lutte contre **le harcèlement scolaire suppose aussi une vigilance de tous les adultes**. La recherche (en particulier Benoît Galand) montre que le taux de harcèlement restait constant d'un établissement à l'autre mais qu'il variait

significativement d'une classe à l'autre selon l'attitude adoptée par les professeurs. Les classes dans lesquelles, l'enseignant ne tolère aucune moquerie, aucun surnom, aucune mise à l'écart, voient leur taux de harcèlement chuter. Dans ces classes, le professeur intervient sitôt qu'un élève est en difficulté pour le rassurer et pour recarder le groupe. Il y a des classes dans lesquelles **une tolérance zéro est appliquée à l'égard des brimades**. À l'inverse, dans les classes où on laisse faire, où l'on se dit que ce n'est pas notre affaire, où l'on dit aux élèves qui signalent les brimades : arrête tes bêtises ! Dans ces classes, on voit le taux de harcèlement grimper. Et qu'advient-il dans les classes où c'est le professeur qui place ses élèves en situation d'être moqués, dans les classes où c'est le professeur qui se moque de ses élèves ? Les enseignants ont une responsabilité déterminante dans la lutte contre le harcèlement.

La vigilance des professionnels doit aussi s'exercer dans tous les espaces à risques, ces lieux dans lesquels les adultes sont peu présents ou totalement absents. Ainsi en est-il des cours de récréation qui restent scandaleusement mal surveillés. Comment peut-on laisser dans certains collèges plusieurs centaines d'élèves sans surveillance sinon parce qu'on s'illusionne sur la capacité des enfants et des adolescents à s'auto-organiser seuls, sans voir que, ce faisant, on les abandonne face à la violence la plus terrible, celle du groupe ? Ainsi en est-il des couloirs, des vestiaires, des transports scolaires. Ainsi en est-il des groupes classes numériques ou des réseaux sociaux, véritables cours de récréations numériques dans lesquelles aucun adulte ne pénètre. Dans l'ensemble de ces espaces, partout où les adultes ne peuvent être présents, nous avons depuis bien longtemps, près de 20 ans, avec Bertrand Gardette, initié un dispositif, aujourd'hui appelé **les ambassadeurs contre le harcèlement**. Il s'agit de groupes d'élèves sensibilisés à la question du harcèlement et dont le rôle est précisément de détecter les situations d'élèves en souffrance et de les signaler à l'équipe des professionnels. Ils sont en quelque sorte les yeux et les oreilles des adultes dans les cours de récréation, les transports scolaires et les réseaux sociaux. Un établissement mobilisé contre le harcèlement suppose donc la vigilance de tous. En classe, les adultes ne laissent rien passer ; les élèves ambassadeurs détectent et signalent ; l'équipe des professionnels traitent systématiquement toutes les situations.

La France est restée trop longtemps silencieuse sur la question du harcèlement scolaire. Nous devons rompre radicalement avec les mauvaises habitudes du passé. Le déni, la sous-estimation, la minimisation, l'absence d'écoute de la parole des victimes et de leurs familles ne doivent plus trouver leur place dans les établissements scolaires. Il faut en effet un « électrochoc à tous les niveaux » ainsi que l'a dit le ministre Gabriel Attal. Le meilleur moyen que cet électrochoc atteigne tous les établissements est que chacun dispose très vite d'une équipe spécialement dédiée au traitement du harcèlement scolaire de sorte que plus aucune victime, ni plus aucune famille ne soit laissée sans secours, ni aucune situation laissée sans traitement.

L'INTERVENTION DE MARIE-CHARLOTTE CLERF :

Le traitement des situations de harcèlement scolaire requiert de la prudence, car il est très facile d'aggraver une situation par maladresse. Un savoir-faire rigoureux s'impose. C'est pourquoi nous avons développé la Méthode de la Préoccupation Partagée qui permet de prendre en charge tous les élèves, cibles, intimidateurs, témoins, ainsi que les familles.

Ainsi, du côté des élèves cibles de brimades, il faut avant tout ne pas leur nuire davantage. Pour cela, il y a des erreurs à éviter. **Ne jamais minimiser la souffrance de l'élève** en se disant « ce n'est pas du harcèlement » : toutes les situations graves ont commencé par des signaux faibles. **Ne pas considérer que l'élève victime doit être à 100 % innocent** : lui aussi a des torts, la plupart du temps, il n'en est pas moins victime. Pour repérer l'élève victime, il ne faut pas se demander « qui fait quoi ? » mais « qui souffre ? qui est isolé ? ». **Ne pas croire qu'il y a des profils d'élèves victimes**. Tout élève peut être victime de harcèlement scolaire, car il s'agit d'un effet de groupe. Croire que l'élève y est pour quelque chose dans le malheur qui le frappe, c'est rejoindre le point de vue des persécuteurs, c'est donc abandonner l'élève victime à sa solitude. **Ne pas donner de conseils à l'élève victime**. Tout conseil donné trop tôt est perçu comme une critique voire un reproche : ce serait donc à lui de faire quelque chose pour que cela s'arrête ? Protéger la confidentialité de sa situation, sans quoi il ne fera plus jamais confiance aux adultes. **Ne jamais organiser une confrontation ni même une médiation entre « harceleur » et « harcelé »**. Cela est extrêmement dangereux. L'élève cible de brimades a besoin avant tout d'être accueilli chaleureusement, de se sentir écouté, pris au sérieux, suivi avec beaucoup d'attention par un adulte empathique et bienveillant.

En ce qui concerne les élèves intimidateurs, la principale erreur consiste à croire qu'on peut régler le problème soit par des sanctions, soit des leçons de morale ou des explications. Les sanctions peuvent être nécessaires, mais elles ne sont jamais suffisantes. Ces élèves doivent être reçus individuellement, par des adultes dont la parole fait autorité sur eux. Ce dont les élèves intimidateurs ont besoin, c'est de **sentir qu'ils ont face à eux le front des adultes unis pour faire stopper les brimades**. Dans la Méthode de la Préoccupation Partagée, ils sont sollicités pour trouver des solutions au problème qu'ils ont créé, c'est une démarche éducative.

Les parents des élèves victimes de harcèlement scolaire ont, quant à eux, besoin de se sentir en confiance avec l'établissement scolaire. Ils doivent être reçus et rassurés par la direction de l'établissement quant au fait que la situation de leur enfant sera prise au sérieux, et dans la durée. Il faut tisser avec ces parents une authentique relation d'alliance. Nous devons prendre au sérieux leur point de vue. Ne nous disputons pas avec eux sur la qualification de ce que vit leur enfant : « harcèlement ou pas harcèlement ». Ce qui est important, c'est que leur enfant se sente en sécurité dans l'établissement et que nous adoptions les mesures nécessaires.